

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le marché postal à nouveau en pleine croissance en 2023

Bruxelles, le 1^{er} octobre 2024 – L’observatoire postal annuel publié par l’IBPT, sur la base de données agrégées fournies par les opérateurs postaux, révèle que la croissance du chiffre d’affaires enregistrée par le secteur postal a connu un nouveau bond de 4,1 %. Au sein du segment des colis, qui représente plus de deux tiers du chiffre d’affaires du secteur postal, le nombre de colis envoyés a de nouveau augmenté après la baisse enregistrée en 2022. Le volume des envois de correspondance, en revanche, a continué de glisser sous la barre des 100 unités par habitant.

Depuis début 2012, l’IBPT surveille le marché belge des activités postales sur la base d’indicateurs concrets. Les indicateurs de l’« observatoire postal » donnent un aperçu de l’évolution en termes de chiffres des activités postales de bpost (le prestataire du service universel) et de ses concurrents. Avec l’observatoire postal, l’IBPT surveille également les investissements et l’emploi dans le secteur, l’accessibilité aux services postaux et la qualité du service. Depuis peu, l’aspect de la durabilité est également venu s’ajouter.

Après la croissance à deux chiffres en 2020 (+16,2 %) et 2021 (+10,5 %) et un fléchissement en 2022 (+0,6 %), la croissance a repris en 2023 pour atteindre 4,1 %, soit un chiffre d’affaires total de 3,625 milliards. Cette croissance peut être attribuée au segment des colis et des envois express, qui a pris de plus en plus d’ampleur sur le marché postal avec le développement de l’e-commerce.

Le segment des colis et des envois express représentait 68 % du chiffre d’affaires du secteur en 2023, contre à peine 20 % en 2010. Les envois de correspondance, y compris les envois publicitaires adressés, ne représentaient plus que 30 % du chiffre d’affaires total au sein du secteur postal en 2023, contre 74 % en 2010. Le segment de la distribution de la presse au domicile des abonnés a généré environ 3 % des revenus.

Entre 2022 et 2023, le volume d’envois de correspondance par habitant a diminué de 10,2 %. Le volume d’envois de correspondance a atteint 83 unités par habitant sur une base annuelle et a donc continué de glisser sous la barre des 100 envois par habitant par an. Le chiffre d’affaires correspondant a augmenté quant à lui de 1 % par rapport à 2022, la baisse de volume ayant donc pu être (sur)compensée par des augmentations tarifaires.

En ce qui concerne le segment des envois express et de colis, le nombre d’envois a presque été multiplié par six entre 2010 et 2023 pour atteindre 381 millions d’unités. L’année 2023 a enregistré une croissance de 5,3 %, tandis que l’année 2022 avait vu son volume diminuer pour la première fois dans notre observatoire. En 2023, 38 % du nombre total de services express et de colis avaient trait aux envois nationaux. Dans 28 % des cas, il s’agissait d’envois internationaux sortants. Les 34 % restants étaient des envois internationaux entrants. Ces colis internationaux ont pour destination ou origine principalement les pays voisins, à savoir les Pays-Bas, la France et l’Allemagne. Entre 2022 et 2023, les revenus dans le segment des colis et des envois express ont augmenté de 6,4 % pour atteindre un total de 2,26 milliards d’euros. Bpost possède également la plus grosse part de marché dans ce

segment, et ce, tant en termes de chiffre d'affaires (20-30 %) que de volume (30-40 %). Sur la base des réponses de 12 opérateurs à notre enquête, nous constatons qu'environ 86 % du volume de colis et de services express a été envoyé par un utilisateur professionnel (B2X) en 2023. Dans environ 8 % des cas, le colis était envoyé par un particulier (C2X), et dans les autres cas (environ 6 %) il s'agissait de retours. Les réponses à l'enquête montrent qu'en 2023, environ 77 % de tous les colis et envois express expédiés sont livrés à domicile ou à une adresse. Les points de service postal pourvus en personnel représentent environ 20 %, tandis que les distributeurs automatiques de colis reçoivent environ 2 % du volume.

Le volume de presse distribuée a de nouveau diminué en 2023, de -8,6 %, soit la plus forte baisse jamais enregistrée. Une fois encore, la baisse a été plus prononcée pour les périodiques que pour les journaux, de sorte que, pour la première fois, la part des journaux (50,7 %) a dépassé celle des périodiques (49,3 %) dans la presse distribuée. En 2010, le volume de presse distribuée était encore pourtant composé à 60,5 % de périodiques. Les revenus ont également diminué plus fortement qu'auparavant, de -6,2 % cette fois. Au total, il est tout de même question de plus de 354 millions de journaux et de périodiques distribués en 2023.

Par rapport à 2022, le niveau des investissements a diminué de 20,3 % en 2023, mais au total les investissements représentent tout de même 177 millions d'euros. Cela n'a toutefois rien d'étonnant, car nous avons constaté en 2021 et 2022 des pics absolus en dépenses d'investissement, et nous rejoignons aujourd'hui le niveau d'investissements de 2020. Par rapport à 2010, le niveau des investissements en 2023 reste tout de même supérieur de 100 millions d'euros. Nous observons en parallèle, pour la septième année consécutive, une augmentation de l'emploi salarié dans le secteur postal de +0,7 % en 2023.

Quelques prestataires de services postaux ont déjà fourni leur input sur le volet environnemental. Il en ressort que 3,5 % de tous les colis et envois express étaient distribués par des véhicules électriques ou vélos (cargos), tandis que 96,5 % étaient encore distribués avec des véhicules à combustibles fossiles. Sont également mentionnées des émissions de 121 grammes à 269 grammes de CO₂ par colis alors que la baisse des émissions par rapport à l'année précédente variait de -7 % à -22 %. À l'avenir, l'IBPT sera capable, sur la base de l'arrêté royal du 14 décembre 2023, de rapporter encore plus d'informations à cet égard. Cet AR exige des plus grands fournisseurs de services postaux qu'ils mesurent et publient un certain nombre d'indicateurs de durabilité (émissions moyennes de CO₂ générées par les activités postales, pourcentage de véhicules électriques actifs et sans émissions, pourcentage d'énergie renouvelable utilisée dans leurs bâtiments, etc.).

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des services postaux et des télécommunications

Ellipse Building - Bâtiment C | Boulevard du Roi Albert II 35 Boîte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be

